



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-40002>

Département(s) de publication : **49**

Annonce n° **25-40002**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville d'Angers (49)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21490007800012

Ville : Angers

Code postal : 49100

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 49

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : V25DSLEBPAULROBIN

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction Sports et Loisirs

Adresse mail du contact : marches.juridique@ville.angers.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Lettre de candidature ou document équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques (ou DC1) ; - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (ou DC1) ; - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou DC2 ou DUME
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Liste des travaux les plus importants exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne

exécution pour les travaux (montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin) Liste des principales prestations réalisées au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, appuyée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats : QUALISPORT 102 – Terrain de grand jeu en gazon synthétique.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 30/04/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Oui

Critères d'attribution : Prix : 60 % ; Valeur technique: 40 %

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de rénovation d'un terrain synthétique du stade Paul Robin à Angers

Code CPV principal - Descripteur principal : 45432111

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation concerne les travaux de rénovation d'un terrain synthétique du stade Paul Robin. Il s'agit d'un marché ordinaire de travaux à prix unitaires. Les prestations ne sont pas alloties car les prestations ne sont pas distinctes. Variante obligatoire : Le remplissage en rafle de maïs en base, est remplacé par des granulats en liège. PSE : Le gazon aura un effet tonte à sa réalisation. Enveloppe prévisionnelle des travaux ne pourra excéder 499 999 EUR HT. Durée d'exécution des prestations : 12 semaines.

Lieu principal d'exécution du marché : Angers

Durée du marché (en mois) : 3

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les plis sont obligatoirement à remettre via le profil acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>. Les modalités de transmission des plis sont définies dans le règlement de la consultation. Sur le profil acheteur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de consultation de manière anonyme mais de s'identifier et de renseigner une adresse électronique valide et régulièrement consultée. Notre profil d'acheteur n'impose pas de limite dans la taille des fichiers, il est cependant conseillé de ne pas multiplier les sous dossiers (longueurs de noms de fichiers). Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. La signature électronique est exigée uniquement pour l'entreprise attributaire Les sous-critères de jugement des offres sont précisés au règlement de la consultation, ainsi que les autres conditions de participations des candidats et modalités de financement et de paiement. Une variante dont la réponse est obligatoire : Le remplissage en rafle de maïs en base, est remplacé par des granulats en liège. Les variantes libres ne sont pas autorisées. Les candidats doivent présenter une offre conforme au cahier des charges (solution de base). Ils doivent également faire une proposition relative à la prestation supplémentaire éventuelle suivante : Le gazon aura un effet tonte à sa réalisation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/04/2025